

*Loi sur les parcs nationaux*

cette session touche les recommandations du comité de la justice et des questions juridiques, que le gouvernement a aussi classées. Le ministre avait une si haute opinion de ce comité, qui avait adopté une recommandation avec une forte majorité, qu'il a effectivement renversé la décision du comité et anéanti la valeur de son travail. A quelle fin servent alors les comités, je vous le demande. Des heures, des jours et des semaines sont gaspillées et des centaines de milliers de dollars des contribuables sont dépensés futillement, afin que les comités présentent à la Chambre des recommandations rejetées par un gouvernement insensible. C'est la signification que le gouvernement donne à cette belle expression «après consultation». Je désire seulement qu'elle signifie quelque chose.

**M. Chrétien:** Je suis d'accord avec vous.

**M. Nielsen:** J'en conviendrais également si seulement cela avait une signification, mais cela n'en a aucune. Le ministre sait que cela ne signifie rien. S'il croyait réellement à l'opportunité de consultations avant de prendre une décision, il rencontrerait les représentants des deux conseils intéressés avant l'adoption de toute décision concernant l'administration des affaires du Nord. Le ministre ne peut en toute honnêteté dire qu'il le fait, ni qu'il prend ses décisions en tant que responsable des affaires indiennes, après avoir consulté les gens directement intéressés, parce qu'il ne le fait pas. C'est dans les dossiers et je pourrais citer de nombreux documents publiés par son ministère qui prouvent que ce dernier ne respecte absolument pas ce principe.

Je suis certain que le ministre veut vraiment faire du bon travail. Il est même possible qu'il pense avoir obtenu un certain succès, et peut-être croit-il actuellement que s'il peut arriver à régler la question de la baie James il obtiendra un nouveau portefeuille un peu moins épineux mais un peu plus intéressant.

**M. Chrétien:** Il n'y en a pas de meilleur.

**M. Nielsen:** J'en conviens avec le ministre, mais il n'accomplira vraiment rien d'utile, ni avec le bill S-4 ni dans ses autres tâches, tant qu'il n'aura pas pris plus au sérieux les véritables aspirations des gens du Nord, qui après tout, ne sont pas si différents de ceux de sa propre province. Ces gens revendiquent leur particularisme. Dans sa province,

[M. Nielsen.]

certaines éléments luttent pour que le Québec sorte de la confédération tandis que dans le Nord nous continuons à nous battre pour y entrer de plein droit. Nous sommes toujours rabaissés non seulement par le ministre qui n'est pas à blâmer complètement, mais par ses hauts fonctionnaires et par les bureaucrates. Après tout, si la structure actuelle disparaissait il en irait de même de son ministère. Si on conférait aux habitants du Nord le même genre de pouvoir en matière de décision que le ministre accorde aux provinces dans le bill S-4, l'infrastructure bureaucratique de son ministère n'aurait aucune justification.

**M. Chrétien:** En 1969 j'ai proposé de diviser mon ministère en deux, mais vous avez refusé.

**M. Nielsen:** Le ministre dit qu'il a proposé, en 1969, de scinder le ministère en deux, mais je ne m'en souviens pas. Je ne me rappelle pas qu'il en ait jamais fait l'offre au Conseil du Yukon ou à celui des Territoires du Nord-Ouest. Je l'invite à la faire pour voir avec quelle rapidité on le prendra au mot. Qu'il fasse l'offre à ceux qui vivent dans le Nord et sur qui ces décisions influent. Qu'il nous fasse sa proposition et il verra avec quel empressement nous acquiescerons. Nous croyons avoir les mêmes droits que les Biafraïses, les Nigériens et les autres nations en voie de développement. Le Canada est l'un des rares pays qui a encore un régime colonial, et je veux parler du gouvernement des régions septentrionales.

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, j'ai écouté le député et je voudrais savoir si je l'ai bien compris. Demande-t-il le statut de province pour le Yukon dès maintenant? J'aimerais qu'il réponde par un oui ou par un non, comme il l'exige parfois de nous. Demandez-vous le statut de province pour le Yukon maintenant?

**M. Nielsen:** Jamais nous n'obtenons de ceux qui occupent les banquettes ministérielles une réponse comme celle que je vais donner au ministre. La réponse est oui, nous sommes maintenant prêts.

**Des voix:** Bravo!

**M. Nielsen:** Il n'est pas question du coût de la bureaucratie ni du chiffre de la population. Nous, dans le Nord, avons les mêmes droits que les autres Canadiens et le ministre nous les refuse. Nous sommes le seul parti national qui reconnaisse ce principe.